Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260519-0105202605-DE

Mairie de Trébédan

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION N° 01/05/2026/05
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 19 mai 2026
18h30

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, LAMY Didier, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Thibault MARCHADIER

Absents excusés : Ghislaine de SALINS

Secrétaire de Séance : Mélanie VAUTIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 10 – Votants : 10

REFERENT TEMPETE ENEDIS

Monsieur le Maire fait part que suite aux dernières élections municipales, Enedis procède à la mise à jour des coordonnées des maires ainsi que des correspondants « Tempêtes » au sein de chaque collectivité.
Pour rappel le référent tempête Enedis, lors d'évènements climatiques majeurs, a une coordination étroite entre la collectivité et Enedis qui est indispensable afin de permettre une réalimentation des clients dans les meilleurs délais et en toute sécurité, il a donc pour mission d'assurer une diffusion efficace des informations et des consignes de sécurité auprès des habitants, d'accélérer le diagnostic des dégâts et la localisation des incidents, et faciliter la priorisation des actions de réalimentation.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a un ou une volontaire.

Madame Ludivine BLANCHARD se propose volontaire pour être le référent tempête Enedis.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Valider la proposition de Madame Ludivine BLANCHARD comme référent tempête Enedis.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 19 mai 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22960 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Mélanie VAUTIER

VAUTIER